

2022/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/09/2022 – Délibération B5 n°22_09_09
7.5 Subventions

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Épône, Conseiller Départemental.

Présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, Mme Béatrice DI PERNO, Mme Danièle MOTTIN, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, Mme Véronique LOURDIN, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, M. Didier DIROL, Mme Florence JOUANNEAU, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ.

Absents ayant donné procuration :

M. Pascal DAGORY procuration à Mme Marie TAINMONT,
M. Jacques FASQUEL procuration à Mme Danièle MOTTIN
M. Guillaume DUMONT procuration à M. Ivica JOVIC
Mme Christelle TUBOEUF procuration à Mme Béatrice DI PERNO,
Mme Harmony LE CALLENEC procuration à Mme Isabelle MARTIN,

Mesdames Danièle MOTTIN et Béatrice DI PERNO sont élues secrétaires de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

22/09/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	24
Votants	28

DATE D'AFFICHAGE :

22/09/2022

OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTION – LES BASKETS BLEUES -NOUVELLE ASSOCIATION

Pour faire suite à l'installation d'une nouvelle association sur la commune d'Épône.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget communal,

Considérant que la Ville d'Épône accueille une nouvelle association "Les baskets bleues". Cette dernière a pour but de sensibiliser le public aux termes prévention des cancers masculins.

Considérant que cette association a pour objectif d'aider les personnes touchées par cette maladie à sortir de l'isolement, en les invitant à participer des groupes de paroles, des temps d'échange entre personnes atteintes de cette maladie, et à sensibiliser la population.

2022/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/09/2022 – Délibération B5 n°22_09_09
7.5 Subventions

Considérant l'importance pour la vie locale, de l'apport et du rôle de l'association les baskets bleues,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Éducation, Jeunesse Associations et Communication, le 14 septembre 2022.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Ivica JOVIC, Adjoint au maire délégué à l'Éducation Jeunesse, Associations et Communication.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (28 voix Pour - M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Président de l'association, ne prend pas part au vote),

- **ARTICLE 1 : ACCORDE** une subvention d'installation de 200€ à l'association les baskets bleues,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à valider la convention, le cahier des charges et le montant de la prestation,
- **ARTICLE 3 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet
Le 4/11/2022
Et publié/affiché le 3/10/2022



Guy MULLER

Maire d'Épône
Conseiller Départemental
Conseiller communautaire GPS&O

Danièle MOTTIN
Secrétaire de séance



Béatrice DI PERNO
Secrétaire de séance

